

# Projet d'installation d'une pompe solaire et d'un système d'adduction d'eau à Diabal

## Les informations relatives au demandeur



### **Nom - raison sociale:**

Association pour le Développement de Diabal

### **Adresse :**

10 rue de vannes  
29200 Brest

### **Tél :**

02.98.01.43.79  
<http://assodiabal.free.fr>  
[assodiabal@free.fr](mailto:assodiabal@free.fr)

### **Forme juridique:**

Association à but non lucratif régie par la loi du 1er Juillet 1901

### **Principaux interlocuteurs:**

*Président de l'association* :  
Monsieur MBOUM Mbaye Baba  
06 68 39 86 39

*Animateur de développement* :  
Monsieur GARCIA Bruno  
06 63 68 95 31

**Domaine d'intervention:**

*eau* - agriculture - santé - éducation - culture

**Moyens dont dispose l'organisme** (*budget annuel, moyens en personnel par niveau de qualification, masse salariale distribuée*)

**Budget annuel:**

*Cotisations* : € X nombre de mois X nombre de personnes

Ressortissants (*France et autres pays d'Europe*) : 10 X 12 X 20 = 2400 €

Villageois : 2 X 12 X 150 = 3600 €

*Total* = 6000 €

**Données relatives à l'implication des adhérents dans l'association**

*Nombre d'adhérents*: 215 (65 personnes en France et en Europe + 150 habitants du village)

*Nombre de bénévoles actifs*: 10 personnes issues du Conseil d'Administration

*Nombre de cotisants*: 20 ressortissants + 150 villageois

*Nombre de salariés*: aucun

**La présentation du cadre du projet pour lequel l'aide est demandée****Résumé :**

Diabal est un village de 2000 habitants environ situé dans le département de Bakel et dans l'arrondissement de N'Diawar au SENEGAL.

Elle ne dispose pas de système d'adduction d'eau et les populations dépendent des eaux des puits ou du fleuve. Ceci a des conséquences néfastes sur leur santé. De plus, les efforts de l'Etat ne permettent pas de couvrir entièrement les besoins des populations. Aussi, une approche alternative sous-tend la création de notre association dont le but est d'améliorer le cadre de vie des populations grâce aux efforts propres des ressortissants de Diabal et grâce au soutien attendu des bonnes volontés du monde entier, sensibles à la condition humaine.

De cette démarche est née une association pour satisfaire les besoins essentiels du village dont :

- installation d'une pompe solaire et d'un système d'adduction d'eau
- création d'une coopérative agricole et maraîchère
- création d'un centre de santé (*maternité - dispensaire*)

Ainsi, installer une pompe solaire et un système d'adduction d'eau permettra :

- d'assurer un approvisionnement en eau potable
- de réduire des pathologies liées à une qualité insuffisante de l'eau
- donner une hygiène minimale
- de soulager femmes et enfants de la corvée

Aussi, pour faciliter la bonne installation et le bon fonctionnement, des analyses ont été effectuées à la création du forage par les autorités sanitaires de la région de Tambacounda. Enfin, ce forage est complété par la disponibilité de trois puits répartis dans le village.

**Objet :**

Installation d'une pompe solaire et d'un système d'adduction d'eau

**Bénéficiaires :**

- Population de Diabal (2000 habitants)
- centre de santé (*maternité, dispensaire*),
- école,
- coopérative agricole et maraîchère

**Objectifs :**

*Objectifs quantitatifs*

- . Installer une pompe solaire et un système d'adduction d'eau
- . Fournir une eau en quantité suffisante pour tous les habitants du village et pour les structures collectives

*Objectifs qualitatifs*

- . Installer un système de pompage et de distribution de l'eau économique et respectueux de l'environnement
- . Améliorer l'hygiène du milieu en distribuant une eau de qualité constante
- . Créer une commission "Eau", au sein de l'association, chargée de la gestion globale de l'ouvrage et de soutenir la personne affectée à la maintenance de celui-ci
- . Former un groupe de personnes (*personne responsable de la maintenance et membres de la commission "Eau"*) à la gestion de la pompe solaire et du système d'adduction d'eau.

**Durée :** 1 an

Mai 2005 à Mai 2006

**Partenaires :**

***Partenaires financiers***

*En Europe:* Mairie de Brest (France), Conseil Général du Finistère, Conseil Régional de Bretagne

*Au Sénégal :* Village de Diabal, Département de Bakel, Ambassade de France au Sénégal

***Partenaire technique***

*Conseiller technique bénévole- Ingénieur Hydraulique (société bretonne éditrice du devis)*

## **Participation des bénéficiaires**

La participation des villageois dans la construction des infrastructures, dans la mise en place des équipements et dans la gestion de ceux-ci , est leur principale contribution. Ainsi, ils contribueront à la mise en place de la pompe solaire, du réservoir. De plus, les populations de Diabal vont entièrement creuser les tranchées, installer les conduites, aménager les maisons pour y installer les robinets...

Enfin, pour une autonomie totale dans la gestion de l'infrastructure, la gestion et la maintenance seront assurées par les villageois. En effet, pour une meilleure fonctionnalité et efficacité, une commission "Eau", avec à sa tête un responsable, sera constituée et composée de villageois formés par le partenaire technique.

## **Présentation des moyens nécessaires à la réalisation du projet**

### **Mode de financement du projet**

#### ***Participation des bénéficiaires***

*Ressortissants - Villageois : Cotisations*

*Ajout également de la main d'oeuvre et la mise à disposition de terrains*

#### ***Subvention du FSD(Fonds Social du Développement)***

#### ***Autres Bailleurs:***

ONG, fondations, collectivités territoriales de France et du Sénégal

## Budget Prévisionnel en € - FCFA

### *Charges*

Billets Avion **1200 €**

(2 pers. : 1 personne association - 1 conseiller technique : ingénieur hydraulique)  
600 € x 2 pers.

Assurances **150 €**

Pompe solaire **29114.36 €**

(kit : pompe + booster + cables + panneaux solaires : *Voir devis*)

250 robinets plastiques

Conduites principales diam.4 cm (longueur : 2 km) - conduites secondaires vers les habitations  
diam.2.5 cm (longueur : 2 km)

Réservoir 10 m<sup>3</sup>

Consommation quotidienne(15 l / jour / pers. x 2000 hab. = 30 m<sup>3</sup>).

Transport **2500 €**

**Total Charges : 32964.36 € - 21623202,69252 FCFA**

### *Produits*

Ville de Brest **500 €**

Conseil Général du Finistère **1000 €**

Conseil Régional de Bretagne **2000 €**

Ambassade de France **10000 €**

(Fonds Social de Développement)

Fondations : **13464.36 €**

Ressortissants et villageois de Diabal

Cotisations : **6000 €**

**Total Produits: 32964.36 € - 21623202,69252 FCFA**

## **Les informations relatives à l'exécution et au suivi du projet**

### **Calendrier**

#### ***Mai 2005 - Juillet***

. Définition, avec le conseiller technique - ingénieur hydraulique, d'un plan de formation d'un groupe de personnes (*responsable de la maintenance et membres de la commission "Eau"*) relatif à la gestion et la maintenance de la pompe et du système d'adduction d'eau.

#### ***Août - Novembre***

*Participation des bénéficiaires - Travaux effectués par les habitants du village*

- . Préparation du terrain pour installation de la pompe et du réservoir
- . Creusement des tranchées (4 km) pour pose des conduites
- . Aménagement dans les 250 foyers du village d'un emplacement pour y installer un robinet
- . Nomination d'un responsable de la maintenance de la pompe, du réservoir et du système d'adduction d'eau
- . Création de la commission "Eau" composée de villageois volontaires

#### ***Décembre - Mars 2006***

- . Achat du matériel (*pompe, réservoir, conduites, robinets*)
- . Envoi du matériel par voie maritime (*Brest - Dakar*) puis par route vers Diabal
- . Déplacement en avion de 2 personnes (*1 responsable de l'association - 1 conseiller technique*)
- . Installation du matériel

#### ***Avril - Mai 2006***

- . Formation du responsable du point d'eau et des membres de la commission "Eau" à la maintenance de la pompe, du réservoir et du système d'adduction d'eau
- . Evaluation à chaud du projet

### **Mise en oeuvre**

Le choix de la pompe solaire s'avère être le plus judicieux compte tenu du prix à l'investissement et du coût de fonctionnement (*fonctionne à l'énergie solaire*), de la qualité du produit (*entretien minimal par sa fiabilité*) et du respect de l'environnement (*absence de carburant*) ; une solution écologique pour le développement durable.

Les réunions régulières de l'association permettront d'assurer la coordination du projet sur le terrain ; donner une direction dans la réalisation des travaux à effectuer par les villageois (*creuser les tranchés : 4 km ; préparer les 250 foyers pour y installer un robinet et accueillir les conduites ; nommer une personne responsable de la maintenance de l'ouvrage et créer une comité de gestion de l'eau qui prendra la forme d'une commission "Eau" créée au sein de l'association*).

La commission "Eau", dont les membres seront volontaires, devra rendre compte au village du fonctionnement de la pompe et du système d'adduction d'eau, soutenir le responsable - *rémunéré* - de la maintenance et identifier les problèmes éventuels.

Une telle démarche facilitera l'appropriation du matériel, l'autonomie et la responsabilité dans la gestion de l'ouvrage et l'implication citoyenne.

Une fois le matériel acheté et les partenaires disponibles, un déplacement sera organisé de Brest à Diabal via Dakar. Le matériel sera acheminé par voie maritime puis par route.

Le matériel installé, une formation sera dispensée au responsable de l'ouvrage et aux membres de la commission "Eau". Enfin, une évaluation viendra clôturer la réalisation de l'ouvrage.

### **Autofinancement du projet à l'issue du soutien apporté, modalités de gestion et d'appropriation par les bénéficiaires**

Le responsable de la maintenance de l'ouvrage sera employé par l'association et rémunéré selon des modalités fixées par la commission "Eau" ; la rémunération sera basée sur la cotisation des villageois. La formation d'un groupe de personnes aura pour effet de donner l'autonomie nécessaire dans la gestion de l'ouvrage et de responsabiliser les villageois dans le fonctionnement de celui-ci.

Le projet émanant du village, l'implication des habitants est importante et son appropriation également. En effet, ils participent tant à la conception du projet, au suivi, qu'à sa mise en oeuvre et à sa pérennisation financière (*cotisation pour rémunérer la personne responsable de la maintenance*) et citoyenne (*création et animation d'une commission "Eau" au sein de l'association ; celle-ci viendra s'ajouter aux commissions "santé", "coopérative", "éducation et culture"*) ; une implication et une participation totale des habitants à la vie de l'association.

### **Annexes**

. Devis d'acquisition de la pompe solaire et du système d'adduction d'eau (*robinets, conduites, réservoir*)

. Attestation du creusement du forage par les autorités sanitaires de la région de Tambacounda